

Lapleau, le 08 décembre 2022

→ Ingrid

REÇU LE 15 DEC. 2022

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières



OBJET : Consultation dans le cadre de l'arrêt du projet de SCOT de la CC Xaintrie Val'Dordogne

Le Président

à

AFFAIRE SUIVIE PAR : Marie-Aude HUBERTY

**Madame Nicole BARDI
Présidente de la Communauté de
Communes Xaintrie Val'Dordogne
Avenue du 8 Mai
BP 51
19400 ARGENTAT SUR DORDOGNE**

NOS REFERENCES : CF/MAH/22.G094

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 28 octobre 2022, vous nous avez transmis le projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de Xaintrie Val'Dordogne arrêté le 22 septembre 2022 en conseil communautaire pour avis en notre qualité de Personne Publique Associée.

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que nous émettons un avis favorable à votre projet de Schéma de Cohérence Territoriale.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos sincères et cordiales salutations.

Bien à vous

Le Président,

Charles FERRÉ

